

Les outils conceptuels de l'Audit

L'analyse des besoins et la fixation des objectifs de formation font appel à un certain nombre d'outils conceptuels.

<i>Un emploi (ou emploi-type)</i>	<i>Un emploi</i> désigne une activité professionnelle requérant un ensemble homogène de connaissances : savoirs, savoir-faire et savoir-être (<i>ex : le secrétariat</i>) ; il est susceptible d'évoluer qualitativement et quantitativement (<i>ex : introduction de la bureautique</i>) ; il se différencie souvent en une famille d'emplois (<i>ex : le secrétariat commercial, le secrétariat administratif, etc.</i>). <i>L'emploi est une catégorie abstraite : il existe indépendamment de la personne qui l'occupe.</i>
<i>Un poste de travail</i>	<i>Un poste de travail</i> est une situation de travail particulière ; il est l'unité élémentaire de la division du travail dans l'entreprise. → <i>ex : il y a un poste de secrétariat commercial à pourvoir au département Exportation.</i> Le poste de travail requiert, outre les connaissances standard associées à l'emploi-type, des connaissances pouvant lui être spécifiques (<i>ex : capacité supplémentaire à utiliser le logiciel Coreldraw 8 sur PC</i>). <i>Le poste de travail existe indépendamment de la personne qui l'occupe :</i> → un poste peut être occupé par plusieurs personnes, → <i>c'est le poste qui est rémunéré et non la personne.</i>
<i>La description d'un emploi ou d'un poste de travail</i>	<i>La description d'un emploi ou d'un poste de travail</i> est le contenu de l'emploi ou du poste, c'est-à-dire les missions, les activités, les relations, les difficultés à résoudre, le champ d'autonomie et de responsabilité, le niveau de complexité, l'univers des techniques à mettre en œuvre, etc.
<i>Une situation professionnelle</i>	<i>Une situation professionnelle</i> est l'ensemble des caractéristiques qui décrivent le contenu d'un emploi ou d'un poste de travail, mis en relation avec d'autres postes et avec la structure générale du travail dans l'entreprise.